



Le Comité Départemental Des Côtes d'Armor &

Les Archers d'Armor

ont le plaisir de vous inviter au Trophée des Mixtes pour la manche en
extérieur

le Dimanche 5 Mai 2019 au Stade de Kerraoul

DEROULEMENT

En 2019, pour être support à une qualification au trophée national des mixtes (29 et 30 juin), les trophées départementaux devront reposer sur 2 manches : une manche en salle **et** une manche en extérieur.

CATEGORIES ET DISTANCES

Une équipe est composée d'une femme et d'un homme de la même catégorie et du même club. Quatre catégories peuvent être constituées :

	Salle à 18m	Exterieur
1ère année de licence (tte catégories)	Blason de 60	30m – Blason de 80
Arc Classique (tte catégories)	Blason de 40	50m – Blason de 122
Arc à Poulie : C/J/S1/S2/S3	Trispot de 40 (4 spots)	50m – Blason de 122
Arc Nu (tte catégories)	Blason de 60	30m – Blason de 80

L'équipe doit tirer 4 flèches (2 par archer) en 80 secondes.

HORAIRES

14h00-14h30 : Accueil, greffe

14h30-15h05 : 2 volées d'échauffement + Mini-qualif par équipe (5 volées de 4 flèches)

15h05-15h20 : Pause et constitution des poules

15h20-16h30 : 3 matchs de poules

16h30-16h40 : Pause et centralisation des résultats

16h40-17h00 : Big shoot off pour les vainqueurs de chaque poule (max 3 barrages)

17h00-17h30 : Résultats, clôture (pot de l'amitié/moment de convivialité recommandé)

Récompenses : A la première équipe de chaque catégorie.

ENGAGEMENTS

Equipes : 10 €

INSCRIPTIONS

A retourner pour le **24 Avril 2019** au plus tard à : c.s.d.22tiralarc@orange.fr +
compagniedesarchersdarmor@gmail.com

!! tres important, à envoyer au 2 adresses mail impérativement !!

Par courrier pour le paiement : Jeremy Dupont 3bis Kerhal 22290 Lanleff

REGLEMENT

Tous les types de licences permettent d'y participer à l'exception de la licence découverte et de la licence sans pratique.

Les deux archers homme et femme d'une équipe doivent être licenciés dans le même club.

REPRESENTATION DU CLUB

Le nombre d'équipes par club pouvant participer au Trophée départemental n'est pas limité. L'idée étant de favoriser les échanges entre hommes et femmes et entre les clubs, il est préconisé de d'abord favoriser la diversité, ensuite en fonction de la place disponible, la possibilité à d'autres équipes d'un même club de participer peut être donnée.

COMPOSITION DES EQUIPES D'UNE MANCHE à L'AUTRE

le trophée départemental étant support de « qualification » au trophée national des mixtes, si, dans une catégorie, un club ne présente qu'une seule équipe, la composition de celle-ci pourra différer d'une manche à l'autre. En revanche, si le club est représenté par plusieurs équipes, alors la composition de celles-ci ne devra pas changer.

Une manche est composée de 3 phases : un tir de « mini-qualification », des matchs de poule et le Big Shoot Off (tir de barrage final pour désigner le vainqueur). Les mini-qualifications servent à faire la répartition des équipes dans les poules et les matchs de poule à déterminer les équipes qui prendront part au Big Shoot Off.

Toutes les phases se tirent dans le même rythme : celui utilisé lors des matchs en tir par équipe mixtes (80 secondes pour tirer les 4 flèches).

DETAIL DES PHASES

Mini-qualification par équipe : échauffement + 5 volées de 4 flèches (2 flèches par archer) Si des égalités demeurent après l'application des règles de départage (comptage des 10 et 9) : un tirage au sort est effectué.

Fonctionnement des matchs de poule :

- Matchs en sets **pour toutes les catégories** (règlement habituel du tir par équipe mixte en arc classique) :

- set gagné = 2 points,

- Egalité = 1 point aux 2 équipes ;

- La première équipe à 5 points a gagné ;

→ Si égalité à 4-4 = tir de barrage.

- Un match gagné = 2 points pour le classement.

- Si nombre impair d'équipes, le match à vide donne une victoire 5-0.

- En cas d'égalité après les matchs de poule, le départage s'effectuera :

→ D'abord sur les points set ;

→ Ensuite le score des qualifications ;

→ Enfin, si l'égalité persiste un tir de barrage sera tiré.

REGLEMENT BIG SHOOT OFF

(Shoot off = tir de barrage)

Le **Big Shoot Off** sert à déterminer le vainqueur de la manche du trophée départemental des mixtes. Il se tire entre les vainqueurs de chaque poule sous les yeux de tous les participants. Le nombre d'équipes participant au Big Shoot Off est déterminé par le nombre de poules de la catégorie.

Volée 1 : L'ensemble des équipes vainqueurs de poule tirent une volée à l'issue de laquelle les 4 meilleures équipes continuent.

Volée 2 : Les quatre équipes tirent une volée à l'issue de laquelle les 2 meilleures équipes continuent.

Volée 3 : Les deux équipes finalistes se rencontrent pour déterminer le vainqueur de la manche.



Fiche d'inscription

Club :
Responsable inscription :
Tel :
@ :

A retourner pour le **24 Avril 2019** au plus tard à : **c.s.d.22tiralarc@orange.fr +
compagniedesarchersdarmor@gmail.com**

!! tres important, à envoyer au 2 adresses mail impérativement !!

Par courrier pour le paiement : Jeremy Dupont 3bis Kerhal 22290 Lanleff

Catégorie	Nom-Prenom archer 1	N° licence	Nom-Prenom archer 2	N° licence

TOTAL :€